

LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION

MENTION DROIT

1^{er} NIVEAU

SEMESTRE 1

GROUPE DE COURS N° 2

INTRODUCTION AU DROIT PRIVÉ

LUNDI 12 DECEMBRE 2016

13H30 – 16H30

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

Traiter les deux cas pratiques suivants :

I - Monsieur Lemanoir vend une propriété agricole avec la maison de maître qui s'y trouve édifiée. Quand l'acquéreur en prend possession, il s'aperçoit que la superbe statue signée d'un sculpteur renommé du XIX^{ème} siècle, qui se trouvait dans le grand salon, dans une niche spécialement aménagée à cet effet, a disparu. Il constate qu'il en va de même des éléments préfabriqués de cuisine fixés sur la partie haute du mur. Il se rend également compte que Monsieur Lemanoir a emporté le tracteur de l'exploitation agricole.

L'acte de vente ne contenait aucune disposition relative à ces divers biens.

L'acquéreur vient vous consulter. Il vous demande si Monsieur Lemanoir avait le droit d'enlever et de garder ces objets.

Vous devez lui répondre en motivant, pour chacun des biens, votre réponse.

II – Monsieur Dupré a prêté, lors d'un dîner entre amis, mille euros en espèces à l'un des convives. Aucun écrit n'a été rédigé. Ce dernier devait lui rembourser la somme quinze jours plus tard. Or trois mois se sont écoulés et le remboursement n'a toujours pas eu lieu.

Monsieur Dupré voudrait savoir si, dans l'hypothèse où il intenterait une action en justice pour obtenir le remboursement de la somme prêtée, il pourrait utiliser le témoignage de l'un de ses amis présent lors de la remise des fonds prêtés.

Vous devez répondre en justifiant votre réponse.